

Bulletin d'inscription à Courir entre Arroux et Dardon
A faire parvenir au plus tard pour le 8 Juin
à BIGAL Stéphane 65 Allée Douaumont 71130 GUEUGNON



Individuel : ne remplir que la 1^{ère} colonne, soit une fiche par participant

Equipe : Remplir les 3 colonnes

NOM			
PRENOM			
SEXE, M ou F			
NE(E) en			
CLUB ou ASSOCIATION			
MAIL			
TELEPHONE			
NOM DE L'EQUIPE (55 €)			
Cochez l'épreuve	Si engagement d'équipe, cochez les distances de chacun des partenaires		
Le Châtaignier 7,5 km 10 €			
Le Petit Dardon 17 km 20 €			
Le Grand Dardon 26 km 35 €			
Le Petit Parc 1 km - Gratuit			
Le Grand Parc 3 km - Gratuit			
Rando Le Châtaignier 7,5 km - 5 €			
Rando La Pêcherette 12,5 km - 8 €			
Nombre de repas à 17 €			

Responsabilité Civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GROUPAMA Rhône-Alpes.

Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

JUSTIFICATIF MEDICAL :

Conformément à la Réglementation des Manifestations Running 2023, tout participant devra joindre à son engagement une copie d'un justificatif médical qui sera :

- Soit une licence FFA Athlé compétition, ou FFA Athlé entreprise, ou FFA Athlé running, ou FFA pass' « j'aime courir ». Cette licence devra être valide au 10 Juin 2023.
- Soit une licence sportive portant la non contre-indication, à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, délivrée par une Fédération agréée FFA, (FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP), en cours de validité au 10 juin 2023.
- Soit pour les non licenciés majeurs, **impérativement** un Certificat Médical de non contre-indication, à la pratique du sport en compétition, ou à la pratique de **l'athlétisme en compétition** ou de la **course à pied en compétition**, datant de moins d'un an au 10 juin 2023. ou sa copie "certifiée conforme" par l'intéressé.
- Soit pour **les mineurs**, une attestation de l'autorité parentale indiquant que toutes les rubriques du questionnaire de santé, font l'objet d'une réponse négative. Attestation et questionnaire seront joint au bulletin d'inscription. Ou à défaut **un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, ou la course à pied, en compétition, datant de moins de 6 mois au 10 juin 2023.**

Total à régler : € ; Chèque à l'ordre de : **CLUB ALLURE LIBRE GUEUGNON**

Joindre copie(s) justificatif médical datant de moins d'un an au 10 juin 2023.

Fait à

le

Signature